



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mélanie Ozouf
Conseillère musique et danse
02 31 38 39 77
melanie.ozouf@culture.gouv.fr
MO/CD

**DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES**

Caen, le **08 MARS 2023**

Madame la Présidente,

Le courrier que vous avez adressé en date du 3 février dernier à Madame Rima Abdul-Malak, Ministre de la culture, a retenu toute mon attention.

Comme vous l'a expliqué Madame, Mélanie Ozouf, conseillère pour la musique et la danse, lors de précédents échanges, le Ministère de la culture n'a pas pu vous accompagner jusqu'à présent au regard des priorités données aux équipes et aux lieux présentant des caractéristiques professionnelles et structurantes pour le territoire (notamment les labels).

Néanmoins, à titre exceptionnel le Ministère de la culture a pu mettre en place un dispositif d'aide aux structures et équipes artistiques pendant la période de pandémie à travers le plan de relance et votre association a été soutenue dans ce cadre à hauteur de 5 000€.

Par ailleurs, au printemps 2022, vous avez été invitée à déposer une demande dans le cadre du plan festivals, nouveau dispositif mis en place par le Ministère de la culture. Or, aucune demande émanant de votre structure n'a été déposée sur la plateforme dédiée.

Ce dispositif étant reconduit pour 2023, je vous invite à nouveau à déposer une demande via le lien suivant avant le 15 mars prochain : <https://www.culture.gouv.fr/fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Soutien-aux-festivals-dans-le-champ-de-la-creation-artistique>
Merci toutefois de vérifier que votre événement répond bien aux critères d'éligibilité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet de la région Normandie
et par délégation,
La directrice régionale des affaires culturelles

Frédérique BOURA

Madame Virginie GUILLAUMET
Présidente
COLLECTIF CULTURE JAZZ
56 rue Naguet de Saint Vulfran
76490 VILLEQUIER